

LA MARCHÉ À SUIVRE

RÉFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage :
0,68 % de la masse salariale de 2022

87% 13%

part principale destinée au financement
des formations par apprentissage.
Déclarée mensuellement en DSN
et versée aux URSSAF

fraction solde payée
via la DSN d'avril

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Plus aucun versement ne doit être adressé directement au lycée

COMMENT ATTRIBUER LES 13% AU LYCÉE PIERRE GUÉGUIN - CONCARNEAU ?

01. SOLTÉA

Se rendre sur la plateforme Soltéa :
<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

02. RECHERCHER LE LYCÉE

Lycée Pierre Guéguin
Cours Charlemagne - BP 240 - 29182 CONCARNEAU Cedex
Code UAI : 0290030A

03. AFFECTER LE SOLDE

Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage



LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

02 98 97 57 34 • ce.0290030a@ac-rennes.fr

POURQUOI

NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

En versant la taxe d'apprentissage au lycée Pierre Guéguin, vous devenez un partenaire actif de la formation et nous aidez à mieux préparer nos élèves, apprentis et stagiaires de la formation continue à devenir vos futurs collaborateurs.

Vous contribuez à proposer un enseignement de qualité en permettant la poursuite des investissements afin de former nos élèves au plus près de la réalité industrielle et économique :

- Achat de fournitures et de matériels pédagogiques pour nos ateliers
- Mobilités de nos élèves, tous en bac professionnel section européenne, dans le cadre de séjours linguistiques en Europe, culturels et professionnels.
- Développement de liens avec le monde de l'entreprise : forum des métiers et des formations, ouverture de l'apprentissage en dernière année dans toutes nos filières professionnelles, ...

GRÂCE À VOUS

NOUS AVONS ACQUIS

Panneaux solaires et borne de recharge de véhicules électriques (MELEC)

Centrale frigorifique fonctionnant au CO2 (MFER)

Outillages électroportatifs (Maintenance nautique et charpente de marine)

650

ÉLÈVES

500

STAGES/AN

400

ENTREPRISES PARTENAIRES

NOS OBJECTIFS 2023

Acquisition d'un moteur électrique pour la filière maintenance nautique afin de répondre à une demande croissante des professionnels et de leurs clients.

Installation d'une gestion technique centralisée de nos équipements frigorifiques afin de pouvoir former nos élèves à superviser et optimiser les consommations électriques.

Création dans le lycée d'un abri ossature bois couvert de panneaux photovoltaïques pour abriter les vélos électriques permettant aux élèves et personnels une mobilité «douce» pour venir dans notre établissement.

Mise en service d'un système d'aspiration de poussières fines pour nos ateliers de charpente de marine.

NOS FORMATIONS

3ÈME PRÉPA MÉTIERS

BAC PRO MÉTIERS DU FROID (MFER)

BAC PRO MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ (MELEC)

BAC PRO MAINTENANCE NAUTIQUE

CAP & BREVET PRO CHARPENTIER DE MARINE

